



USACcgt

Paris, le 7 septembre 2018

DÉCLARATION LIMINAIRE CT DGAC

Monsieur le Directeur Général,

Lors du dernier Comité Technique de réseau, nous vous avons fait part de l'indignation des agents, encadrement compris, suite à la parution du rapport d'information sur la modernisation des services de la navigation aérienne du Sénateur Capo-Canellas, en vous demandant de leur apporter votre soutien.

Cette demande est restée lettre morte, la situation s'est même aggravée avec la démission du Directeur de la DTI que nous sommes en droit de considérer comme une conséquence de ce non soutien valant désaveu de son management et du travail de ses équipes.

Nous avons aussi dénoncé, au vu des conclusions et des recommandations de ce rapport, les risques de démantèlement de la DGAC. Nos craintes se trouvent aujourd'hui renforcées par le rapport du Comité d'Action Publique 2022 qui, sous prétexte de réinventer le service public, donne le mode d'emploi pour le casser et cite nommément des services de la DGAC comme transformables en Agences.

Nous renouvelons donc aujourd'hui notre demande de soutien aux personnels gravement mis en cause et plus déstabilisés encore aujourd'hui que dans les jours ayant suivi la publication de ce rapport.

Nous vous demandons aussi de réaffirmer fortement votre volonté de garder une DGAC unie dans la Fonction Publique d'État, conservant l'intégralité de ses missions et dotée des moyens indispensables à leur exercice.